

Une politique étrangère et de sécurité commune

Pourquoi l'Europe ?

Succédant à l'affrontement Est-Ouest des décennies de Guerre Froide puis à l'hégémonie de l'hyper puissance américaine, le 21ème siècle s'ouvre sur un monde multipolaire où les puissances qui comptent sont à la dimension de continents: Etats Unis, Russie, Chine, bientôt Inde et Amérique du Sud.

Dans ce monde les menaces sont plus diffuses mais tout aussi importantes marquées par le terrorisme intégriste mais aussi par des attaques contre les valeurs et les biens qui fondent notre civilisation.

Les présidences de G.W Bush ont démontré que les Etats-Unis n'étaient pas toujours respectueux du droit international et des intérêts de leurs alliés et qu'il était donc important d'équilibrer leur puissance. L'espoir suscité par l'élection et les premières décisions de Barack Obama ne change pas ce constat : le risque d'un dérapage de Washington ne peut plus être écarté et si les Américains doivent demeurer nos alliés, nous ne pouvons pas leur rester aveuglément soumis.

Aux portes de l'Europe, on assiste à l'Est au réveil de l'impérialisme Russe antérieur à la révolution de 1917 et qui avait déjà profondément marqué l'histoire des voisins de la Russie avant de les écraser sous le totalitarisme soviétique. Ce point explique la crainte persistante des pays d'Europe Centrale récemment entrés dans l'Union Européenne et leur grande attente d'une protection militaire efficace. Au Sud, le continent africain est tout entier menacé de sombrer dans le chaos et la misère et son avenir ne peut nous laisser indifférent tant nos destins sont solidaires.

Dans ce monde, aucune nation européenne aussi grande soit elle ne peut plus peser seule. C'est ce constat qui nous amène à entendre les voix de ceux qui réclament à l'extérieur comme à l'intérieur de l'Europe que notre Union prenne dans les affaires du monde la place que lui assignent sa puissance démographique et économique et la richesse de son héritage humaniste et culturel.

Les Français doivent pouvoir compter sur l'Europe pour assurer non seulement leur défense mais plus largement leur sécurité. Nous sommes pro-européens parce que nous sommes patriotes.

I - Qu'attendons-nous de l'Union ?

L'Union Européenne doit être en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et de leurs intérêts face aux menaces nouvelles directes et indirectes sur leur sécurité.

Sans idée de les hiérarchiser ces menaces concernent :

- Le risque d'attentats terroristes y compris par la mise en œuvre d'armes de destruction massive,
- la vulnérabilité des approvisionnements de l'Europe (notamment mais pas seulement en énergie) impliquant la nécessité de protéger les principaux itinéraires terrestres et maritimes,
- les risques liés au réchauffement climatique et aux catastrophes naturelles,
- l'absence de contrôle efficace des flux migratoires face à l'immigration clandestine exploitée par le crime organisé et le défaut de capacité à poursuivre et intensifier en Afrique une politique de développement cohérente,

- enfin et il ne faut pas les négliger même si elles apparaissent aujourd'hui invraisemblables - les menaces contre l'intégrité territoriale de tout Etat membre de l'Union.

L'Europe doit peser sur l'organisation du monde.

Ne négligeons pas non plus les conséquences de la grave crise économique et financière qui secoue aujourd'hui la planète.

L'organisation du monde a un impact fort sur nos modes de vie. La crise actuelle, dont les origines ne sont pas en France, en est un exemple : l'organisation de la finance mondiale a favorisé l'extension au monde entier des risques liés à une consommation principalement américaine financée par un endettement non solvable. Et ainsi des risques qui n'ont pas été pris par les Français, ni par la plupart des Européens, se traduisent par une récession en Europe.

Il est essentiel que nos valeurs soient bien prises en compte dans cette organisation afin de protéger les modes de vie auxquels nous tenons.

Lorsque l'Europe sait parler d'une seule voix, elle pèse fortement sur la manière dont s'organise le monde et peut obtenir des résultats majeurs y compris face aux Etats-Unis. Les exemples sont rares mais celui du réchauffement climatique est particulièrement probant : alors que les USA étaient farouchement opposés à la mise en oeuvre du protocole de Kyoto (« le mode de vie des USA n'est pas négociable », G Bush père), l'évaluation unanime des pays de l'Union, y compris la grande Bretagne, selon laquelle le réchauffement climatique est un sujet essentiel, et la décision unanime qu'ils ont prise d'appliquer en Europe par anticipation le protocole et de mener une intense action diplomatique pour que celui-ci entre en vigueur s'est effectivement traduite par la mise en oeuvre du protocole et, peut-être surtout, par le fait que la question du réchauffement climatique est désormais prise au sérieux par tous, y compris les USA.

Le monde doit pouvoir compter sur la puissance bienveillante de l'Europe pour favoriser la paix.

En effet, l'Union européenne est le moyen par lequel les Européens ont su faire la paix après des siècles de guerre achevés par deux guerres mondiales. De même que les guerres européennes s'étaient étendues au monde, il fait partie de la vocation de l'Union européenne de favoriser la paix dans le monde en promouvant des valeurs de démocratie, de respect des droits de l'homme mais aussi de respect de la diversité conformément à sa devise « concordia in diversitate ». L'exemple que nous pouvons donner au monde est celui de la réconciliation franco-allemande qui paraissait impensable au milieu du siècle dernier.

Les politiques européennes de sécurité pourraient être l'un des moteurs de la compétitivité européenne

L'Europe, qui à l'échelle du monde est une zone de hauts revenus, ne peut maintenir sa compétitivité que par la maîtrise de technologies innovantes, ce qui implique un effort important de recherche et développement, avec autant que possible des garanties sur le fait que ces efforts de recherche se traduiront par des emplois en Europe.

Les technologies créées pour des usages militaires sont, en fait, presque toujours, des technologies duales, c'est à dire qui ont aussi des utilisations civiles. Deux exemples le démontrent : internet comme le GPS sont des technologies développées par des laboratoires et des entreprises américaines pour les besoins de l'armée des USA, ce qui explique la position dominante des sociétés américaines lors du démarrage de l'exploitation civile de ces technologies et l'avantage concurrentiel conservé par les USA en particulier sur internet.

L'Union européenne gagnerait à savoir, comme les USA, utiliser la R&D militaire pour financer le développement de technologies par des entreprises européennes, en effet, la R&D militaire n'est, par nature, pas délocalisable, et il est possible d'obtenir des garanties, certes temporaires, quant à la non utilisation des technologies ainsi développées dans des pays tiers. Il peut s'agir d'un levier

important pour renforcer l'effort de recherche des entreprises en Europe.

Mais l'Europe n'est généralement pas assez unie

La politique internationale et la sécurité sont par excellence des domaines régaliens, qu'il est difficile pour des états de mettre en commun. Les pertes d'efficacité liées au maintien de politiques essentiellement nationales ne peuvent être surmontées que lorsque les états membres ont entre eux un niveau de confiance suffisant, ce qui, dans l'Europe démocratique que nous voulons, découlera du renforcement du sentiment d'identité européenne chez les citoyens. Il est très probable que ce sentiment se développera selon des calendriers différents selon les pays, ne serait-ce qu'en raison des dates d'adhésion à l'Union.

II - Les propositions

Pour faire face à ces enjeux, la mise en commun de moyens, l'élimination des dépenses doubles (parce que faites en parallèle par deux ou plusieurs pays), la définition de stratégies communes engageant les états membres, sont des outils à mettre en place aussi vite que possible, dans les domaines de la diplomatie, de l'armement et des forces armées.

Dans l'état actuel d'avancement du sentiment d'identité européenne, des propositions concrètes susceptibles d'être mises en œuvre peuvent être faites avec une volonté politique forte, au moins au niveau d'une "eurozone de diplomatie et de sécurité". Elles ne sont pas hiérarchisées à ce stade.

Lutter contre le terrorisme en renforçant les capacités de renseignement européennes

Les états européens ont chacun une histoire riche qui se traduit par une bonne connaissance de certaines régions du monde. Il serait contre-productif de perdre cette diversité de capacités relationnelles et de capacités d'analyse en fondant les différents services de renseignement dans un moule unique.

Par contre, la coopération entre les services européens doit être rendue plus efficace (échange de renseignements, d'analyses). Le centre de situation conjoint de l'UE (SITCEN), qui est rattaché au Haut Représentant et au secrétaire général du Conseil pourrait être le germe de cet outil de mise en commun. Pour l'instant, il n'a pas les moyens d'une telle ambition.

De plus, des moyens technologiques sophistiqués (notamment de surveillance électronique) pourraient utilement être mis en commun pour réduire leur coût de création et de maintenance, chaque pays gardant la responsabilité d'exploiter ces renseignements selon ses doctrines et compétences.

Protéger les approvisionnements de l'Europe par la création d'une force européenne rapidement déployable

Dans un monde à l'économie globalisée, nous sommes très dépendants de l'arrivée effective sur le territoire européen de tous les produits fabriqués ou extraits hors d'Europe qui sont des intrants indispensables de notre industrie ou de notre consommation. On pense immédiatement aux sources d'énergie, en raison notamment de la récente crise du gaz, mais la quasi totalité des matières premières ainsi que de nombreux produits semi-finis ne sont pas produits en Europe et peuvent en cas de blocage de leur approvisionnement provoquer l'arrêt de pans entiers de l'économie. Cette problématique est commune à de nombreuses autres régions du monde.

C'est pourquoi la capacité à sécuriser les routes par où transitent ces produits et, le cas échéant, à rétablir la paix ou à participer aux réparations à la suite de catastrophes naturelles dans des zones de production, sont essentielles pour les intérêts communs de tous les pays européens.

La PESD est l'outil pour faire face à ces besoins. L'exemple de l'opération Atalante (sécurisation des voies maritimes face aux menaces de la piraterie somalienne) montre un commencement de capacité européenne à assumer son rôle face à ce type de menace et à entraîner derrière elle la coopération d'autres pays. Ces capacités doivent être renforcées, ce qui est d'ailleurs déjà prévu (une force européenne de 60 000 hommes déployables en 60 jours a été annoncée par le Conseil). Les engagements pris doivent impérativement être tenus.

Cette capacité à gérer les crises grâce à une force militaire déployable ne doit pas occulter la nécessité, en prévention de crise ou après intervention, de pouvoir mettre en œuvre une politique d'appui à la stabilisation qui passe sans doute par une présence militaire dans certains cas, mais aussi et surtout par une politique de développement.

Assurer la protection des citoyens contre les catastrophes naturelles par la création d'une réserve européenne de sécurité civile

Chaque pays européen dispose d'une protection civile. Néanmoins, face à des catastrophes de grande ampleur (incendies de forêt ou inondations de fleuve mais aussi mise en œuvre terroriste d'armes de destruction massive), dont le changement climatique pourrait augmenter la fréquence, les forces nationales se révèlent souvent insuffisantes, des renforts d'autres pays sont et seront fréquemment appelés.

La création d'une « réserve européenne de sécurité civile » composée d'unités de chaque pays entraînées à travailler ensemble permettrait de répondre plus efficacement à ces situations et le cas échéant, d'être l'outil d'interventions européennes lors de catastrophes majeures ailleurs dans le monde. Cette création pourrait être un acte politique fort en donnant une image à « l'Europe qui protège ».

Contrôler les flux migratoires en mettant en place des garde-frontières et des garde-côtes européens

La définition de la politique de gestion des flux migratoires ne dépend pas du travail du GPE défense politique internationale.

Toutefois, compte tenu de l'implication forte des mafias dans les flux migratoires (qu'elles organisent – les passeurs, la traite des blanches – ou dont elles se servent pour partir à la conquête de nouveaux territoires), il est indispensable de bien connaître ces flux et d'être capable de mettre fin aux situations insupportables. Il convient de noter l'espace largement ouvert qu'est l'Union européenne c'est l'endroit où le contrôle est le plus faible qui détermine la qualité globale du contrôle des flux migratoires.

Il convient donc que l'effort de surveillance soit géographiquement réparti en fonction des enjeux et non de la capacité ou de l'engagement de chaque état à faire face aux questions difficiles posées par ces migrations. L'importance de mettre en place une structure globalement efficace est d'autant plus forte que l'une des conséquences possibles du réchauffement climatique serait une augmentation de ces flux migratoires.

Dans ce but, il faudrait relancer un travail de définition d'un système européen de garde-frontières (et de garde-côtes sur les frontières maritimes) mutualisés au niveau de l'Union. Ce projet avait été initié au début des années 2000 et n'a pas abouti.

Dans un premier temps, afin de ménager les susceptibilités nationales, on peut envisager un système où chaque état frontalier conserve ses structures propres et où des « brigades européennes » auraient la possibilité juridique et les moyens d'intervenir sur l'ensemble de la frontière en complément des unités de l'Etat frontalier.

Redevenir acteur de la sécurité de son territoire en créant une flotte européenne en Méditerranée et à plus long terme dans l'Arctique

La mer Méditerranée est la frontière sud de l'Union européenne. Or rien ne montre aujourd'hui la volonté européenne d'être un acteur militaire de cet espace, laissé à la seule 6^{ème} flotte américaine. Cela limite les marges d'action de l'Europe lors de crises en Méditerranée. La présence permanente d'une force armée s'affirmant comme européenne en Méditerranée est donc le complément indispensable à la crédibilité de toute action d'initiative européenne de stabilisation du bassin méditerranéen en liaison avec les pays de la rive sud et dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée récemment créée.

Un embryon de flotte européenne (plus précisément franco-italo-hispano-portugaise) existe, c'est l'EUROMARFOR. Il s'agit d'une flotte formée en cas de crise, sans mission permanente, mais rapidement employable car préstructurée.

Il serait relativement facile de donner à l'EUROMARFOR des missions permanentes en Méditerranée, par exemple en préfiguration des garde-côtes européens et de la lutte contre les pollutions marines qui sont un fléau de cette mer. Cette décision aurait un poids symbolique et politique fort : elle signifierait que l'Europe en tant que telle est désormais décidée à assumer son rôle dans la gestion de la Méditerranée, qu'elle revendique (sans agressivité) cet espace comme relevant de sa zone d'influence, elle donnerait à l'Europe un point d'appui opérationnel permanent pour des interventions diplomatiques en cas de crise, comme par exemple celle récente de Gaza. L'Europe redeviendrait ainsi une puissance méditerranéenne majeure.

La question de la sécurité à l'est de l'Europe ne permet pas aujourd'hui d'actes forts réalistes : en effet, ils se heurteraient à la question de l'articulation de la défense européenne et de l'OTAN sur le territoire d'états membres particulièrement attachés à la protection des USA.

Par contre, la fonte des glaces arctiques liée au réchauffement climatique peut créer assez rapidement une situation où les enjeux géostratégiques de l'océan glacial arctique deviendront importants et où l'Europe devrait se mettre en mesure de « marquer son territoire » à sa frontière nord. La mise en place d'une flotte sur le modèle de ce qui est proposé pour la Méditerranée en serait sans doute alors le meilleur moyen (il est difficile d'imaginer que la Suède, la Finlande et la Danemark puissent assumer seuls ce rôle face aux autres puissances de la zone qui sont la Russie, le Canada et les USA).

Renforcer le rôle de l'Europe dans la définition de l'organisation du monde en tendant vers une diplomatie commune

Dans certaines instances notamment de l'ONU et de l'OTAN, l'UE n'est pas présente en tant que telle. Il est essentiel que les valeurs et intérêts européens y soient portés unanimement par les états membres, afin de donner à la parole de l'Europe le poids que sa population et sa puissance économique justifient.

Les traités prévoient, en terme assez généraux, la manière dont les états membres défendent des positions communes dans un esprit de loyauté et de solidarité mutuelle. Il serait intéressant de mettre en place entre les états qui le désirent une concertation plus organisée qui pourrait aller, chaque fois que la convergence d'intérêt sera assez forte, à ce que les délégations de plusieurs des états membres (et si possible de tous) aient un même chef de délégation, sur le modèle de ce que le président Chirac et le chancelier Schroder avaient fait en se désignant réciproquement comme suppléant lors de conseils européens où ils étaient empêchés, au lieu de choisir un autre membre de leur délégation nationale. De telles unifications de la représentation, si elles devenaient la règle, seraient un symbole très fort de l'unité d'action de l'Europe.

Dans l'état actuel de la construction de l'identité européenne, il n'est pas possible d'envisager que cette procédure devienne contraignante : c'est au cas par cas que certains états membres pourraient choisir de chercher un chef de délégation commun. Il n'est ni possible, ni souhaitable (pour ne pas perdre de voix quand il y a des décomptes) que les délégations soient uniques.

Là où l'Union est présente en tant que telle, la création d'un vice-président de la Commission chargé des relations extérieures permettra de donner une représentation plus légitimée à l'Union et de développer une diplomatie mutualisée sur les sujets qui le permettent, il faudra veiller à ce que cette disposition majeure du traité de Lisbonne ne soit pas vidée de sa substance.

Enfin, il paraît possible et économiquement viable que les intérêts de tout ou partie des états membres soient représentés dans certains pays par une représentation commune européenne. S'il ne paraît a priori pas raisonnable que le dialogue d'Etat à Etat soit ainsi délégué, tout ce qui relève de la délivrance de visas ou de la défense des intérêts des nationaux dans le pays étranger semble pouvoir assez facilement être confié à la représentation d'un autre Etat ou au représentant de l'UE quand il existe. Les pays concernés seraient évidemment, au moins dans un premier temps, ceux où peu de pays membres entretiennent une représentation.

Une telle mesure aurait un effet d'affichage important ; les citoyens européens prendraient l'habitude de considérer que, lorsque leur pays n'est pas représenté, c'est naturellement l'UE qui le remplace.

Etre un acteur de la paix et du développement dans le monde en développant des moyens d'action non militaires

La politique européenne de sécurité et de défense, qui doit mettre en œuvre les missions de Petersberg (missions humanitaires, de maintien et de rétablissement de la paix) est bien sur un outil important pour l'Europe afin d'intervenir dans des situations de crise. Mais des actions avant ou après les crises sont aussi indispensables et ont certainement une utilité pour le développement et le maintien de la paix ainsi que pour le rayonnement de l'Europe et de ses valeurs.

La politique de développement fait l'objet du travail d'un autre groupe de projet. Il est important de signaler que cette politique est aussi l'un des éléments forts de la politique de sécurité européenne.

L'Union Européenne doit aussi mener une politique de promotion de nos valeurs (notamment de démocratie, mais par exemple aussi d'éducation pour tous) à la fois directement et par le biais de coopérations culturelles et scientifiques et de présence d'associations humanitaires. Des outils tels que des fondations pourraient être mobilisés, voire créés, à cet effet.

Améliorer l'efficience des dépenses et favoriser la compétitivité de l'économie européenne par une intégration plus poussée des politiques d'armement

Les USA dépensent 3 fois plus que les états membres de l'union Européenne pour les équipements militaires, ce qui correspond à 5 fois plus par soldat. Ils dépensent surtout 6 fois plus en R&D, ce qui implique une avance technologique croissante.

La fragmentation entre chaque état membre des spécifications opérationnelles, de la recherche et développement (R&D), des modalités d'achat et des industries d'armement européennes crée des difficultés de standardisation, d'interopérabilité, de doctrine d'emploi entre les différentes armées des états membres, des problèmes de coût (car deux pays peuvent travailler sur le même sujet et au niveau européen, ce travail est donc payé deux fois) et des industries trop petites pour le marché mondial. Il y a par exemple en Europe 23 programmes de véhicules d'infanterie, ou 16 chantiers navals contre 3 aux USA.

L'agence européenne de défense, qui est une agence du Conseil, a pour rôle de proposer des solutions pour remédier à cet état de fait. Néanmoins, cette agence, qui fait un bon travail, n'a pas les moyens, y compris institutionnels, de faire face à cette tâche dans toute son ampleur.

L'AED pourrait être transformée en agence communautaire avec le budget correspondant. A plus long terme, on pourrait envisager de la transformer en agence européenne d'achats de matériels.

Une des limites importantes à l'Europe de l'armement est la garantie d'approvisionnement : aujourd'hui dépendre d'un pays tiers pour ses matériels (munitions, pièces de rechange, ...) revient à

risquer de dépendre de sa bonne volonté en cas de crise, ce qui incite à choisir les solutions nationales. Une garantie d'approvisionnement entre pays de l'UE est donc essentielle. Une politique commune, sous le contrôle du Parlement Européen, pour les exportations d'armement en serait le nécessaire corolaire, afin que les ventes d'armement entre pays de l'Union Européenne ne puissent en aucun cas permettre de contourner des embargos.

Il est essentiel de développer de manière coordonnée la R&D militaire. En plus des raisons strictement militaires (ne pas prendre un retard technologique excessif), il convient de prendre en compte que les technologies sont presque toujours duales : cela a déjà été dit, une recherche militaire a des utilisations civiles et, contrairement à une recherche civile, il est possible de s'opposer à toute délocalisation. Il convient de mettre en place sous l'égide de l'AED des programmes parallèles aux programmes cadre de recherche et de développement (PCRD) civils en changeant d'échelle (les recherches US sur l'anti-missiles ont été financées à hauteur de 500 milliards alors que la menace balistique n'était plus la menace principale après la fin de la guerre froide et a fortiori après le 11 septembre, mais elles ont permis de vivifier la recherche scientifique aux USA)

Il faudrait que les rapprochements industriels au sein de l'Union Européenne soient examinés non seulement du point de vue de la concurrence, mais des impacts sur la sécurité des citoyens de l'Union Européenne, ce qui contribuerait au maintien en Europe des compétences technologiques acquises dans le cadre du R&D militaire.

III - Deux questions sensibles : l'articulation OTAN – défense européenne et les frontières de l'UE

Sur ces deux sujets, il apparaît indispensable qu'une réflexion politique sur le discours à tenir pendant la campagne complète la réflexion approfondie de nature technique qui a été menée au sein du groupe de projet avant que quelque proposition que ce soit soit exportée. En effet, d'une part, il s'agit de sujets susceptibles de « sortir » pendant la campagne, et, d'autre part, les divergences d'appréciation qui sont apparues au sein du groupe de projet montrent la difficulté de trouver le bon positionnement. Les propositions qui sont faites ici demandent donc validation explicite.

L'articulation OTAN - Défense européenne

L'OTAN a une structure politique où les décisions sont prises par consensus (c'est à dire qu'un pays peut s'opposer à une décision) et une structure militaire composée d'états majors : il n'y a pas d'armée de l'OTAN mais des armées nationales pouvant être commandées par des états majors communs.

La mission principale de l'OTAN est la protection de ses membres par tous les autres en cas d'attaque directe. L'intervention de l'OTAN en Afghanistan par exemple est due au fait que tous ses membres ont considéré le attentats du 11 septembre comme une attaque directe contre les USA menée depuis ce pays.

La politique extérieure et de sécurité commune découle du traité de Maastricht, à la suite du sommet Franco britannique de 98 elle a évolué en PESD, qui recherche une capacité d'action européenne autonome dans le cadre des missions de Petersberg (humanitaire, évacuation, maintien et rétablissement de la paix).

Autrement dit, la PESD ne concerne que des opérations militaires extérieures à l'Europe, la défense du territoire européen est assurée dans le cadre de l'OTAN.

La PESD est dirigée par des structures politiques et dispose de structures de commandement (un

état major à Bruxelles, 5 états majors d'opération activables en tant que de besoin dont un en France au Mont Valérien) Depuis 2003, l'UE a mené sous sa bannière 23 opérations.

Il n'y a pas d'armée européenne, même dans la brigade franco allemande, les régiments sont nationaux (à l'exception du bataillon de commandement et de soutien). La proximité linguistique et même culturelle des soldats d'une unité est en effet essentielle à son efficacité. Cependant, lors de la première guerre mondiale, l'empire allemand avait toujours des régiments bavarois, saxons, ... ce qui ne l'empêchait pas d'être une puissance mondiale. Les armées européennes représentent environ 1 350 000 hommes bien équipés (sauf par rapport à l'armée des USA) et les moyens d'une défense européenne existent donc même sans les USA.

Toutefois, ni la grande Bretagne, ni les pays de l'est ne sont prêts à confier leur sécurité à une défense européenne hors de l'OTAN, l'idée d'une défense européenne indépendante n'est donc pas encore réaliste.

La question qui se pose aujourd'hui, premier pas nécessaire si l'on vise une défense européenne indépendante à terme mais qui se pose même en dehors de cet objectif, est de faire en sorte que l'Union européenne pèse au sein de l'OTAN autant que les USA (aujourd'hui les USA paient 28% du coût de l'OTAN et la contrôlent à 90%), et qu'elle ait une capacité d'action autonome, pouvant s'appuyer sur les moyens de coordination développés par l'OTAN, mais sans avoir besoin de l'autorisation des USA.

En effet, l'OTAN est un outil pour faire travailler ensemble des armées nationales (des états-majors, des moyens et protocoles de communication, ...) qui a été payé à moitié par les états membres de l'UE et il serait logique de pouvoir utiliser cet outil qui nous appartient sans avoir besoin de l'autorisation américaine (en terme technique, il s'agit d'aller au delà de Berlin+).

Il est très clair que la rentrée de la France dans le commandement intégré de l'OTAN sans que les pays européens y gagnent quoique ce soit en terme de leadership au sein de la structure est une mauvaise manière pour préparer une discussion avec les USA sur ce sujet.

Elle pourrait par contre (mais ce n'est pas, semble-t-il, l'état d'esprit de N Sarkozy) être envisagée dans le cadre d'un compromis incluant un changement de rapport de forces au sein de l'OTAN (la France rentre dans le commandement intégré et l'Europe a la moitié des leviers de commande de l'OTAN).

En tout état de cause, ce nécessaire rééquilibrage de l'alliance passe par une Europe capable de parler d'une même voix au sein des instances de l'OTAN, ce qui ramène probablement encore une fois à une "eurozone de défense et de diplomatie".

Ce rééquilibrage peut correspondre à l'intérêt bien compris des USA, qui ont toute capacité d'agir sans l'OTAN quand ils le souhaitent (comme en Irak), et pour qui une OTAN qui cesserait d'apparaître comme le bras armé des USA pour devenir réellement une organisation codirigée pourrait être un outil supplémentaire utile dans certaines situations.

Les frontières de l'UE

La question des frontières à terme de l'union européenne apparaît centrale pour plusieurs raisons :

Elle est consubstantielle de celle de l'identité de l'union européenne, et de ce fait pèse sur la notion de citoyenneté européenne. Or, une Europe forte et légitime impose que ses habitants ressentent l'existence d'une citoyenneté commune qui va bien au delà de son existence juridique actuelle.

Elle s'incarne dans des questions qui ont été et resteront longtemps au cœur du débat politique : l'adhésion de la Turquie, le devenir des Balkans occidentaux, les relations avec la Russie.

Les positions des participants au groupe de projet, tous attachés à l'idée européenne, ont cependant été très contrastées, entre deux raisonnements :

1) nous souhaitons une Europe puissance, ceci impose qu'elle ne soit pas diluée dans une espèce de coquille abritant tout ce qui se dit démocrate et partisan de l'économie de marché. Il faut un socle commun bien plus fort que cela pour créer ce sentiment d'unité qui légitime que l'Europe devienne une puissance. Un élargissement territorialement excessif amènerait l'Europe à être partie prenante de débats géostratégiques qui ne sont pas les siens (la Turquie est frontalière avec la Syrie, l'Irak, l'Iran), voire à en être l'otage. C'est un élargissement trop rapide et pas maîtrisé qui a été la cause du non au référendum (les deux thèmes du plombier polonais et de la Turquie relèvent de cette origine). Pour être caricatural, et avec des exceptions, cette position est plutôt celle des « non spécialistes ».

2) Les limites de l'Europe existent : ce sont les pays membres du Conseil de l'Europe (pm Russie, la plupart des pays des balkans, Turquie et Islande en sont membres). Par ailleurs, à travers l'OTAN et l'engagement de défense mutuelle de ses membres, nous sommes déjà (et au moment de la guerre froide, cela nous a été très utile) partie prenante des questions géostratégiques turques. Il convient d'ailleurs de noter l'importance du territoire turc pour le transit vers l'Europe des hydrocarbures de la mer Caspienne. Il est nécessaire d'analyser la situation en prenant en compte le calendrier : l'adhésion à court terme de la Turquie est impossible, les Turcs en sont aussi conscients que nous. Si à la fin d'un processus qui va durer une génération, nous disons non à la Turquie, ce sera un pays renforcé par les efforts faits pour adhérer qui pourra fédérer à nos frontières un Moyen-Orient hostile et il ne sera plus une aide en cas de conflit avec la Russie.

Les réflexions menées par le groupe de projet ne peuvent pas avoir valeur de sondage, il est évident que les personnes professionnellement impliquées dans le domaine étaient surreprésentées. Pour autant, nous avons voulu avoir un discours responsable prenant en compte leurs arguments, qui sont forts en terme stratégique.

Il semble cependant clair que le « grand public » parmi nos sympathisants n'est pas prêt à entendre un discours ouvert sur la possibilité d'adhésion des Turcs. De plus, si le sujet est abordé lors de la campagne, ce sera à l'initiative d'anti-européens (éventuellement UMP) et s'il prend, ce sera autour d'une hostilité craintive à l'entrée de la Turquie. Il serait dans ces conditions maladroit de renforcer ce sentiment. Mais il serait aussi tactiquement dangereux d'ouvrir la voie à une polémique sur le fait de savoir si l'Europe est définie comme un club chrétien, ou si l'Islande est géographiquement plus européenne que la Turquie,

Ceci conduit à proposer de définir un discours, nouveau par certains aspects, mais qui ne prenne pas nos électeurs potentiels à rebrousse poil. Ce discours aurait le mérite (si c'en est bien un ?) d'ouvrir une opportunité de sortir de la seule question turque en la mêlant à celle des relations avec la Russie.

Il pourrait être articulé de la manière suivante :

- nous estimons que l'Europe puissance que nous désirons pour équilibrer le monde ne peut pas se définir comme la réunion de tous les pays démocratiques ayant un niveau économique suffisant qui le souhaitent. Notre vision de l'Union est qu'elle doit se limiter aux pays européens.
- il y a des pays qui sont indiscutablement européens (Saint Petersburg, Istanbul sont des villes d'Europe, et, au delà, qui font partie de l'imaginaire européen), mais qui, tout aussi indiscutablement, ne sont pas qu'européens. Cela concerne la Turquie et le monde russe. Pour ces pays, nous devons être disponibles pour rechercher des partenariats très approfondis. Mais nous ne pouvons pas, dans leur état actuel, considérer qu'ils ont vocation à intégrer l'Union européenne qui d'ailleurs n'aurait pas la possibilité de les absorber sans changer profondément de visage et de vocation.